

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le 14 octobre 2024

Inquiétudes sur le logement social !

La CNL du Val-de-Marne exprime son inquiétude devant les déclarations austéritaires du Premier ministre. Les mesures annoncées lors de la présentation du Projet de Loi de Finances 2025 ne vont pas dans le sens d'une amélioration du quotidien des habitants ; pire, elles entendent aggraver la condition locative de millions de salariés, retraités et personnes déjà précarisées.

Le **logement** n'est pas la priorité du Gouvernement qui entend favoriser l'accèsion à la propriété au logement social. Si le budget augmente, c'est au détriment de la rénovation énergétique des passoires thermiques (-1 milliards d'euros). Rien sur l'abrogation de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS), rien sur la construction du logement social.

Les déclarations de Michel Barnier portent à penser que les idées portées dans le projet de loi de l'ancien ministre du Logement, Guillaume Kasbarian, seront de nouveau défendues devant les parlementaires. Si c'est le cas, c'est une menace sur les fondements du logement social et de la diversité sociale et culturelle.

Ce projet entend assouplir l'article 55 de la loi SRU en intégrant les logements intermédiaires. Surtout, il serait prévu que le surloyer serait payé à l'euro de dépassement et non au-delà de 20 % comme c'est actuellement le cas. C'est une remise en cause grave du maintien dans les lieux des familles dans le logement social.

Soutenu par l'idéologie d'une France de propriétaires, le logement social serait destiné aux plus pauvres selon les tenants du libéralisme alors que 70 % de la population peut en bénéficier. La nouvelle ministre du Logement annonce même que l'investissement privé dans le logement social est une nécessité. Elle est dans la droite ligne des idées libérales de Boutin et de Kasbarian !

Le « *choc de l'offre* » doit être en adéquation avec la demande réelle de la population alors que 2,7 millions de personnes sont en attente d'un logement en France dont 110 000 dans le département.

La CNL du Val-de-Marne défend une véritable diversité sociale et culturelle dans l'ensemble des quartiers et demande la sanctuarisation de la loi SRU et son respect par les maires hors-la-loi.

Elle demande également :

- le rehaussement des plafonds de ressources d'accès au logement de 10 %,
- la revalorisation des aides au logement,
- le gel des loyers
- le respect des prestations : « *pas de services, pas de charges* »,
- la construction massive d'au moins 300 000 logements par an dont 1 000 sur le département.

Fédération C.N.L. du Val-de-Marne

Contact presse

CNL 94 01 43 91 11 11 / cnl.94@wanadoo.fr – #cnlvaldemarne